

# L'aide à la presse à prolonger

**Parlement** » L'aide indirecte à la presse locale et régionale doit être prolongée et adaptée. Une commission du National revient à la charge et soutient une initiative parlementaire en ce sens.

L'initiative parlementaire de Christine Bulliard-Marbach (Centre, FR) demande une augmentation limitée dans le temps de l'aide indirecte à la presse à hauteur de 15 millions de francs par an, pour les titres de la presse locale et régionale.

Des rabais pour la distribution postale doivent être ainsi prévus pendant une phase transitoire de 7 ans.

**Parallèlement**, le soutien à la presse associative et des fondations doit être augmenté de 10 millions de francs par an, aussi pour une durée limitée. Et il faut introduire, par le biais d'une modification de la loi sur la poste, une aide à la distribution matinale en semaine. » **ATS**